Déclaration sur la création de programmes "Erasmus" et "Leonardo da Vinci" euro-méditerranéens

2011/2243(DCE) - 27/09/2011 - Déclaration écrite

Le Parlement européen a adopté une déclaration sur la création de programmes «Erasmus» et «Leonardo da Vinci» euro-méditerranéens.

Les députés rappellent que la rive Sud de la Méditerranée connaît une évolution sans précédent que l'Union européenne doit accompagner par des initiatives nouvelles. Ils rappellent également le rôle fondamental joué par l'éducation en faveur de la démocratie et du développement économique et social ainsi que le succès et la réussite des programmes «Erasmus» et «Leonardo da Vinci», non sans souligner le faible nombre de bénéficiaires du volet méditerranéen du programme Erasmus Mundus.

Dans ce contexte, le Parlement demande à la Commission et à la Haute représentante/vice-présidente de proposer d'ici fin 2011 la mise en place d'un **programme «Erasmus» euro-méditerranéen** destiné à favoriser la mobilité transnationale des étudiants des deux rives et **d'un programme «Leonardo da Vinci» euro-méditerranéen** destiné à favoriser la mobilité des jeunes souhaitant acquérir une formation professionnelle à l'étranger.